
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 07 DEC 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20..1030 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique à l'issue des épreuves physiques et sportives au concours direct de recrutement **de trois (03) élèves Contrôleurs des Eaux et Forêts/Femmes, session 2020.**

Ce sont :

CONTRÔLEURS DES EAUX ET FORÊTS/FEMMES

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAILOU PINIWAO	2610_8625_3572_2095	B9335024	24/11/00
2	COULIBALY SAFIETOU	2610_1942_5263_2947	B6273127	17/09/94
3	GUIRA SAIBATOU	2610_2946_9748_0634	B5373743	22/09/96
4	ILLA KOROTOUM	2610_4309_0216_7390	B13042017	04/05/98
5	KAMBOU WAL YERI CLARISSE	2610_2496_6940_0871	B11112335	31/12/91
6	YARO JACQUELINE	2610_0754_8417_1258	B9716146	13/10/00

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidates admissibles sont informées que la visite médicale d'incorporation se déroulera à partir du lundi 07 décembre 2020, à 06 heures, dans le centre unique de Ouagadougou, au Camp Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA.

Elles devront se présenter à jeun, munies de leur Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) et du récépissé d'inscription.

Pour le Ministre et par délégation,
Secrétaire Général


Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon